

## Réunion intermédiaire du 4 juin 2021

Étaient présents : Patrice, Vincent, Quentin, Jérôme, Christophe, Laurence et Nicolas

Une réunion a eu lieu entre Patrice, Vincent et Vincent Brocail et Mr Vandamme le 02 juin à la mairie où des problèmes de communication et d'organisation y ont été évoqués

Ainsi

Les demandes (hors convention) doivent être formulées par écrit et adressées à Madame le Maire avec copie à l'adjoint aux sports et au responsable de pole et chef de bassin.

Il nous est demandé de surveiller les écrits de nos adhérents sur les réseaux sociaux

Nous en profitons pour rappeler aux membres du bureau que tout ce qui se dit lors des réunions ainsi que sur notre réseau club privé reste privé, merci

Les parents sont autorisés à accéder aux vestiaires pour l'aide au déshabillage et à l'habillage mais que seuls les bénévoles licenciés ont accès au bord du bassin

le créneau du mercredi midi (12h-14h) a été supprimé jusqu'aux prochaines vacances (3 juillet) et remplacé soit le samedi de 9h à 11 h ou de 10h à 12 h

pour le JAN, les créneaux proposés sont le lundi, mardi, jeudi et samedi de 12h à 13h15 et soit le mercredi à partir de 18h ou le dimanche

Créneaux accordés pour la période estivale les vendredis de 19h30 à 20h30 et le dimanche de 9h30 à 12h

IL est rappelé que comme il est interdit d'enseigner et de surveiller en même temps (loi N 51-662 du 24 mai 1951), il est de la responsabilité de notre président de prévoir un « PSE1 » (art 3 de la convention) pour surveiller les séances et que les maitres-nageurs communaux ne peuvent pas être considérés comme en surveillance lors d'un partage de bassin entre public et association

Recherche parmi nos jeunes diplômés (BNSSA) pour la surveillance des créneaux jeunes et JAN

Etude de proposition pour contrat Florence

Enfin le bureau de la piscine étant un local municipal partagé, la vente et la distribution d'alcool y est interdite (Loi N91-32 du 10 janvier 1991)

La mairie donnera la liste des créneaux disponibles pour les associations à partir de laquelle il faudra déterminer les créneaux pour la saison prochaine

Une nouvelle réunion est prévue le 17 juin

Demande de réflexion finale pour modifier les statuts, à valider à la prochaine AG début septembre  
Travaille sur le projet club et les objectifs à améliorer et qui pourraient devenir des projets et fiche d'identité du club à intégrer

Demande de Igor Lutun pour accompagner Matteo lors de ses entrainements sur les rives de l'AA  
Coût pris en charge par son asso, à discuter dès la reprise des entrainements adultes

Révision des freins et vidange du véhicule prévu dans la semaine (Quentin)

Changement des modalités certificats médicaux mineurs qui ne prendront effet que pour les inscriptions de la saison prochaine

Les modifications seront mis sur le site

Récapitulatif des créneaux jusqu'au 30 juin (adultes à partir du 9 juin)

- Aquaforme

Mercredi de 8h30 à 9h30

Samedi de 10h30 à 12h

Dimanche de 9h à 10h

- Loisir

Mercredi de 20h15 à 21h15

Samedi de 10h30 à 12h (adultes) et 12h à 13h

- Natation Synchronisée

Samedi de 12h à 13h30

- Maîtres et compétition

Lundi de 18h30 à 20h

Mercredi de 20h15 à 21h15

Vendredi de 18h30 à 20h

Samedi de 10h30 à 12h (adultes)

- Avenirs

Lundi de 17h15 à 18h30

Mercredi de 15h30 à 17h

Jeudi de 17h à 18h30

- ENF

Samedi de 12h à 13h

+ un créneau au choix des Avenirs

- Eveil aquatique jusqu'au 29 juin

Mardi de 17h à 17h45 ou

Samedi de 13h à 13h45

À partir du 9 juillet

Entraînements pour les groupes Compétition, Avenirs, Aquaforme et Loisir

le vendredi de 19h30 à 20h30 et

le dimanche de 10h à 11h30

JAN (10 séances)

le lundi, mardi, jeudi et samedi

de 12h15 à 13h15

le dimanche de 9h à 10h

1er session du lundi 19 juillet au dimanche 1er aout

2eme session du lundi 2 au samedi 14 aout, séance de la seconde semaine allongée de 15 minutes

3eme session du lundi 16 au dimanche 29 aout